



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Feuilleton et préavis**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 10 novembre 2021 – N° 11**

*Neuf heures quarante*

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. François Paradis**

---



Partie 1  
**AFFAIRES COURANTES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS**

- Le député de Chauveau sur le sujet suivant : *8<sup>e</sup> édition de la Journée québécoise pour la santé et le bien-être des hommes.*
- La députée de Verdun sur le sujet suivant : *Remercier le maire sortant, M. Jean-François Parenteau, pour ses deux mandats.*
- Le député de Blainville sur le sujet suivant : *Hommage à M. Richard Perreault.*
- Le député de Jacques-Cartier sur le sujet suivant : *Souligner le jour du Souvenir.*
- Le député de Vachon sur le sujet suivant : *Hommage aux cuisiniers différents.*
- La députée de Gaspé sur le sujet suivant : *L'Envolée – des accompagnateurs dévoués en Haute-Gaspésie.*
- Le député de Bourget sur le sujet suivant : *L'implication exceptionnelle de Mme Josée Roy.*
- La députée de Mercier sur le sujet suivant : *Le coquelicot blanc.*
- La députée de Huntingdon sur le sujet suivant : *Félicitations aux nouvelles mairesses et nouveaux maires.*
- Le député de Mégantic sur le sujet suivant : *Souligner le travail de la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic.*

**DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES**

**PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI**

**DÉPÔTS**

- a) documents
- b) rapports de commissions
- c) pétitions

**RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS**

**INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL**

**QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES**

**VOTES REPORTÉS**

**MOTIONS SANS PRÉAVIS**

**AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS**

**RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE**

Partie 2  
**AFFAIRES DU JOUR**

**AFFAIRES PRIORITAIRES**

**DÉBATS D'URGENCE**

**DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS**

**AUTRES AFFAIRES**

**I. Projets de loi du gouvernement**

*Adoption du principe*

- 1) **Projet de loi n° 1**  
Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin d'améliorer l'accessibilité au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et de compléter son développement  
Présenté par le ministre de la Famille le **21 octobre 2021**
- 2) **Projet de loi n° 2**  
Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil  
Présenté le ministre de la Justice le **21 octobre 2021**
- 3) **Projet de loi n° 3**  
Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement dans le secteur financier  
Présenté par le ministre des Finances le **20 octobre 2021**
- 4) **Projet de loi n° 4**  
Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives  
Présenté par le ministre des Finances le **26 octobre 2021**

- 5) Projet de loi n° 5\*  
Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l’occasion du discours sur le budget du 25 mars 2021 et à certaines autres mesures  
Présenté par le ministre des Finances le **2 novembre 2021**

---

**\* Recommandation du lieutenant-gouverneur**

- 6) Projet de loi n° 6\*  
Loi édictant la Loi sur le ministère de la Cybersécurité et du Numérique et modifiant d’autres dispositions  
Présenté par le ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale le **28 octobre 2021**

---

**\* Recommandation du lieutenant-gouverneur**

- 7) Projet de loi n° 7  
Loi visant à faciliter le déroulement des prochaines élections générales provinciales dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et modifiant la Loi électorale  
Présenté par la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale le **27 octobre 2021**

- 8) Projet de loi n° 8  
Loi visant à reporter l’entrée en vigueur de certaines dispositions de la Loi transférant au commissaire au lobbyisme la responsabilité du registre des lobbyistes et donnant suite à la recommandation de la Commission Charbonneau concernant le délai de prescription applicable à la prise d’une poursuite pénale  
Présenté par la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale le **9 novembre 2021**

- 9) Projet de loi n° 30  
Loi visant la récupération de sommes dues à l’État  
Présenté par le ministre responsable de l’Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor le **14 juin 2019**

- 10)** Projet de loi n° 102  
Loi visant principalement à renforcer l'application des lois en matière d'environnement et de sécurité des barrages, à assurer une gestion responsable des pesticides et à mettre en œuvre certaines mesures du plan pour une économie verte 2030 concernant les véhicules zéro émission  
Présenté par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques le **5 octobre 2021**

*Étude détaillée en commission*

- 11)** Projet de loi n° 23  
Loi sur la dénomination et les responsabilités de certains ministres et de certains ministères et édictant la Loi sur le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor le 18 avril 2019  
Principe adopté le **19 septembre 2019**, et  
Renvoyé à la Commission des finances publiques
- 12)** Projet de loi n° 39  
Loi établissant un nouveau mode de scrutin  
Présenté par la ministre responsable des Institutions démocratiques, de la Réforme électorale et de l'Accès à l'information le 25 septembre 2019  
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 11 février 2020  
Principe adopté le **8 octobre 2020**, et  
Renvoyé à la Commission des institutions
- 13)** Projet de loi n° 92  
Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et portant sur la formation des juges en ces matières  
Présenté par le ministre de la Justice le 15 septembre 2021  
Principe adopté le 22 septembre 2021, et  
Renvoyé à la Commission des institutions  
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le **28 octobre 2021**

- 14)** Projet de loi n° 96  
Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français  
Présenté par le ministre responsable de la Langue française le 13 mai 2021  
Rapport de la Commission de la culture et de l'éducation (consultations)  
déposé le 21 octobre 2021  
Principe adopté le **4 novembre 2021**, et  
Renvoyé à la Commission de la culture et de l'éducation
- 15)** Projet de loi n° 101  
Loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute  
autre personne majeure en situation de vulnérabilité ainsi que la surveillance  
de la qualité des services de santé et des services sociaux  
Présenté par la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants le  
9 juin 2021  
Rapport de la Commission des relations avec les citoyens (consultations)  
déposé le 5 octobre 2021  
Principe adopté le **6 octobre 2021**, et  
Renvoyé à la Commission des relations avec les citoyens
- 16)** Projet de loi n° 103  
Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement aux fins  
d'allègement du fardeau administratif  
Présenté par la ministre déléguée à l'Économie le 6 octobre 2021  
Rapport de la Commission de l'économie et du travail (consultations) déposé  
le 4 novembre 2021  
Principe adopté le **9 novembre 2021**, et  
Renvoyé à la Commission de l'économie et du travail

*Prise en considération de rapports de commissions*

*Adoption*

## II. Projets de loi publics au nom des députés

### *Adoption du principe*

- 17) Projet de loi n° 192  
Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction  
Présenté par le député de Jean-Lesage le **28 février 2019**
- 18) Projet de loi n° 193  
Loi établissant un bouclier de protection budgétaire des services à l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse  
Présenté par la députée de Joliette le **7 février 2019**
- 19) Projet de loi n° 194  
Loi visant à assurer le respect des obligations du Québec relatives aux changements climatiques  
Présenté par le député de Jonquière le **21 février 2019**
- 20) Projet de loi n° 195  
Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin d'élargir la portée du droit au paiement des frais d'une assistance  
Présenté par le député de Chomedey le **11 avril 2019**
- 21) Projet de loi n° 196  
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'instaurer le registre Passe-Sports visant à colliger les données sur l'état de santé des personnes âgées de moins de 18 ans à la suite d'une commotion cérébrale  
Présenté par le député de Marquette le **11 avril 2019**
- 22) Projet de loi n° 198  
Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles  
Présenté par le député de Rosemont le **9 mai 2019**
- 23) Projet de loi n° 199  
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement pour instaurer un droit d'initiative citoyenne en environnement et renforcer les pouvoirs et l'indépendance du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Présenté par la députée de Mercier le **25 septembre 2019**

- 24) Projet de loi n° 390  
Loi prévoyant la suspension temporaire du droit d'augmenter le loyer d'un bail de logement  
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **4 novembre 2021**
- 25) Projet de loi n° 391  
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'affirmer la primauté de la compétence du Québec en cette matière  
Présenté par le député de Jonquière le **30 mai 2019**
- 26) Projet de loi n° 392  
Loi concernant la sélection des sénateurs représentant le Québec  
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **9 mai 2019**
- 27) Projet de loi n° 393  
Loi affirmant la participation du Québec au processus de nomination des juges de la Cour suprême du Canada pour le Québec  
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **16 mai 2019**
- 28) Projet de loi n° 394  
Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement dispensant des services de l'éducation préscolaire, d'enseignement au primaire ou d'enseignement en formation générale ou professionnelle au secondaire, incluant les services éducatifs pour les adultes  
Présenté par la députée de Sherbrooke le **21 octobre 2021**
- 29) Projet de loi n° 395  
Loi instituant le Fonds de transition juste  
Présenté par le député de Jonquière le **28 octobre 2021**
- 30) Projet de loi n° 396  
Loi pour une meilleure qualité de l'air  
Présenté par le député de Jean-Lesage le **28 octobre 2021**
- 31) Projet de loi n° 397  
Loi visant à renforcer l'encadrement du processus de sélection, de renouvellement de mandat et de destitution d'un directeur d'un corps de police municipal  
Présenté par la députée de Vaudreuil le **14 novembre 2019**

- 32) Projet de loi n° 398  
Loi proclamant la Journée québécoise de la démocratie  
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **20 février 2020**
- 33) Projet de loi n° 399  
Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès  
Présenté par le député de Pontiac le **5 novembre 2019**
- 34) Projet de loi n° 490  
Loi instaurant l'électrification progressive du parc automobile québécois  
Présenté par la députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques le **26 septembre 2019**
- 35) Projet de loi n° 491  
Loi visant à lutter contre le gaspillage alimentaire  
Présenté par la députée de Rouyn-Noranda–Témiscamingue le **12 novembre 2020**
- 36) Projet de loi n° 493  
Loi sur l'interculturalisme  
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **30 octobre 2019**
- 37) Projet de loi n° 495  
Loi autorisant la captation de sons et d'images lors des séances publiques d'un conseil municipal ou d'un conseil d'une communauté métropolitaine  
Présenté par la députée de Verdun le **20 novembre 2019**
- 38) Projet de loi n° 496  
Loi sur le directeur parlementaire du budget  
Présenté par le député de Rosemont le **14 novembre 2019**
- 39) Projet de loi n° 497  
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne dans le but de renforcer la protection des droits des personnes âgées et de créer la fonction de Protecteur des aînés  
Présenté par le député de Rimouski le **4 décembre 2019**

- 40) Projet de loi n° 590  
Loi modifiant la Charte de la langue française afin d’instaurer la gratuité des services d’enseignement du français pour toute personne qui réside au Québec  
Présenté par le député de Jacques-Cartier le **4 décembre 2019**
- 41) Projet de loi n° 591  
Loi modifiant la Charte de la langue française afin de préciser dans quelles circonstances un employeur peut exiger pour l’accès à un emploi ou à un poste la connaissance d’une langue autre que la langue officielle  
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **12 février 2020**
- 42) Projet de loi n° 592  
Loi modifiant la Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec afin d’accroître la présence du drapeau du Québec  
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **11 juin 2021**
- 43) Projet de loi n° 593  
Loi modifiant l’âge requis pour posséder la qualité d’électeur  
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **10 juin 2021**
- 44) Projet de loi n° 594  
Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux  
Présenté par le député de Pontiac le **26 mai 2020**
- 45) Projet de loi n° 595  
Loi créant le registre des loyers  
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **4 juin 2020**
- 46) Projet de loi n° 596  
Loi instituant Pharma-Québec  
Présenté par le député de Jean-Lesage le **15 septembre 2020**
- 47) Projet de loi n° 597  
Loi visant à améliorer le soutien offert aux entrepreneurs et aux agriculteurs en matière de santé mentale  
Présenté par le député de Nelligan le **10 juin 2020**

- 48) Projet de loi n° 598  
Loi autorisant la vente, pour emporter ou livrer, de boissons alcooliques à base de spiritueux par le titulaire d'un permis d'alcool de restaurant pour vendre  
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **12 juin 2020**
- 49) Projet de loi n° 599  
Loi visant le respect de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre  
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **22 septembre 2020**
- 50) Projet de loi n° 691  
Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports afin d'assurer le maintien de services de transport aérien dans certaines régions du Québec  
Présenté par le député de Mont-Royal–Outremont le **30 septembre 2020**
- 51) Projet de loi n° 692  
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent  
Présenté par le député de Marquette le **21 octobre 2020**
- 52) Projet de loi n° 693  
Loi modifiant la Loi électorale afin de prévenir et de combattre les violences à caractère sexuel dans le cadre des activités politiques  
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **22 octobre 2020**
- 53) Projet de loi n° 694  
Loi encadrant la nomination de certains titulaires d'un emploi supérieur  
Présenté par le député de René-Lévesque le **10 juin 2021**
- 54) Projet de loi n° 695  
Loi visant à fixer une norme pour la concentration maximale de manganèse dans l'eau potable  
Présenté par la députée de Vaudreuil le **9 décembre 2020**
- 55) Projet de loi n° 697  
Loi visant à renforcer la divulgation d'actes répréhensibles et la protection des lanceurs d'alerte  
Présenté par le député de Jonquière le **17 mars 2021**

- 56) Projet de loi n° 698  
Loi limitant temporairement les frais de services de commande en ligne et de livraison de repas pouvant être exigés des restaurateurs  
Présenté par le député de Nelligan le **18 février 2021**
- 57) Projet de loi n° 699  
Loi favorisant l'intégration des personnes immigrantes en prévoyant l'organisation de cérémonies d'accueil pour les nouveaux arrivants  
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **1<sup>er</sup> avril 2021**
- 58) Projet de loi n° 790  
Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction afin d'équilibrer les rapports de force  
Présenté par le député d'Hochelaga-Maisonneuve le **15 avril 2021**
- 59) Projet de loi n° 791  
Loi concernant la mise en place de politiques de conciliation études-famille travail notamment dans les établissements d'enseignement supérieur  
Présenté par le député d'Hochelaga-Maisonneuve le **30 septembre 2021**
- 60) Projet de loi n° 792  
Loi renforçant la transparence des conseils municipaux  
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **14 avril 2021**
- 61) Projet de loi n° 794  
Loi modifiant la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec afin de favoriser la production et la circulation des informations statistiques  
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **21 avril 2021**
- 62) Projet de loi n° 796  
Loi sur l'Agence des infrastructures de transport du Québec  
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **1<sup>er</sup> juin 2021**
- 63) Projet de loi n° 797  
Loi modifiant la Loi sur les sociétés par actions afin d'y intégrer l'entreprise à mission  
Présenté par le député de Robert-Baldwin le **26 mai 2021**

- 64)** Projet de loi n° 890  
Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives à l'aide financière aux études  
Présenté par le député de Bonaventure le **27 mai 2021**
- 65)** Projet de loi n° 893  
Loi facilitant la mise en marché des produits des microdistillateurs et des microbrasseurs québécois  
Présenté par la députée de Rouyn-Noranda–Témiscamingue le **10 juin 2021**
- 66)** Projet de loi n° 894  
Loi interdisant la recherche et la production d'hydrocarbures  
Présenté par la députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques le **16 septembre 2021**
- 67)** Projet de loi n° 896  
Loi modifiant la Loi électorale afin de favoriser la parité entre les femmes et les hommes dans les candidatures au sein des partis politiques lors d'une élection générale  
Présenté par le député de LaFontaine le **7 octobre 2021**
- 68)** Projet de loi n° 897  
Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin de garantir le droit de recevoir des services de garde  
Présenté par le député de LaFontaine le **29 septembre 2021**
- 69)** Projet de loi n° 898  
Loi modifiant la Loi sur la santé publique afin de changer le mode de renouvellement de la déclaration d'état d'urgence sanitaire  
Présenté par la députée d'Iberville le **6 octobre 2021**

*Étude détaillée en commission*

- 70)** Projet de loi n° 197  
Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens  
Présenté par le député de Chomedey le 9 avril 2019  
Principe adopté le **13 avril 2021**, et  
Renvoyé à la Commission des relations avec les citoyens

- 71)** Projet de loi n° 793  
Loi visant à reconnaître le papillon amiral en tant qu'insecte emblématique du Québec  
Présenté par la députée d'Argenteuil le 26 mai 2021  
Principe adopté le **10 juin 2021**, et  
Renvoyé à la Commission des institutions

*Prise en considération de rapports de commissions*

*Adoption*

### **III. Projets de loi d'intérêt privé**

*Consultation et étude détaillée en commission*

- 72)** Projet de loi n° 217  
Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal  
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **11 novembre 2020**, et  
Renvoyé à la Commission de l'économie et du travail

*Adoption du principe*

- 73)** Projet de loi n° 219  
Loi concernant un immeuble situé sur la rue University à Montréal (site de l'hôpital Royal Victoria) (*titre modifié*)  
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le 11 novembre 2020  
Rapport de la Commission des finances publiques déposé et adopté le **14 septembre 2021**

*Adoption*

### **IV. Motions du gouvernement**

### **V. Crédits budgétaires**

### **VI. Débats statutaires**

## **AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION**

- 74) 9 novembre 2021  
Motion de la cheffe de l'opposition officielle :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que l'état d'urgence sanitaire a été déclaré le 13 mars 2020 et qu'il a été renouvelé sans arrêt depuis, exclusivement par décret ;

QU'en application de l'article 122 de la Loi sur la santé publique, l'Assemblée nationale désavoue le renouvellement de l'état d'urgence sanitaire et exige du gouvernement caquiste qu'il dépose d'urgence toutes mesures transitoires nécessaires au maintien de la santé publique.

Partie 3

**PROJETS DE LOI ADOPTÉS**

*(Projets de loi non sanctionnés)*

## Partie 4

### TRAVAUX DES COMMISSIONS

*Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée*

#### COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

#### COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

##### **Mandats règlementaires**

- Audition du ministère de l'Économie et de l'Innovation sur sa gestion administrative et ses engagements financiers ;
- Audition du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques sur le chapitre 2 du rapport de juin 2020 du Commissaire au développement durable intitulé « Écofiscalité, écoconditionnalité et écoresponsabilité pour une économie verte et responsable » ;
- Audition du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation sur le chapitre 3 du rapport de juin 2020 du Commissaire au développement durable intitulé « Conservation des ressources en eau » ;
- Audition du ministère de la Famille sur sa gestion administrative et ses engagements financiers, ainsi que sur le chapitre 2 du rapport d'octobre 2020 du Vérificateur général du Québec intitulé « Accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance » ;
- Audition du Secrétariat du Conseil du trésor sur le Rapport d'application de la Loi sur l'administration publique ;
- Audition de la Société d'habitation du Québec sur le chapitre 4 du rapport d'octobre 2020 du Vérificateur général du Québec intitulé « Programme AccèsLogis Québec : réalisation des projets d'habitation » et en suivi de la recommandation 2.1 du 41e rapport de la Commission de l'administration publique.

#### COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

#### COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Étude de projet de loi :

- **Projet de loi n° 96**, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français (mandat confié le 4 novembre 2021).

### **Mandat conféré par une loi**

- Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire.

## COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Étude de projet de loi :

- **Projet de loi n° 103**, Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif (mandat confié le 9 novembre 2021).
- **Projet de loi n° 217**, Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal (mandat confié le 20 octobre 2021).

## COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 3**, Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement dans le secteur financier (mandat confié le 28 octobre 2021).

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 23**, Loi sur la dénomination et les responsabilités de certains ministres et de certains ministères et édictant la Loi sur le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (mandat confié le 20 octobre 2021).

## COMMISSION DES INSTITUTIONS

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 7**, Loi visant à faciliter le déroulement des prochaines élections générales provinciales dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et modifiant la Loi électorale (mandat confié le 9 novembre 2021).

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 39**, Loi établissant un nouveau mode de scrutin (mandat confié le 20 octobre 2021).
- **Projet de loi n° 92**, Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et portant sur la formation des juges en ces matières (mandat confié le 20 octobre 2021).
- **Projet de loi n° 793**, Loi visant à reconnaître le papillon amiral en tant qu'insecte emblématique du Québec (mandat confié le 20 octobre 2021).

### **Mandat confié par une loi**

- Étude du Rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

## COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 101**, Loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité ainsi que la surveillance de la qualité des services de santé et des services sociaux (mandat confié le 20 octobre 2021).
- **Projet de loi n° 197**, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens (mandat confié le 20 octobre 2021).

## COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

## COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 102**, Loi visant principalement à renforcer l'application des lois en matière d'environnement et de sécurité des barrages, à assurer une gestion responsable des pesticides et à mettre en œuvre certaines mesures du plan pour une économie verte 2030 concernant les véhicules zéro émission (mandat confié le 3 novembre 2021).

## COMMISSION SPÉCIALE SUR L'ÉVOLUTION DE LA LOI CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Consultations particulières :

- Étudier les enjeux liés à l'élargissement de l'aide médicale à mourir pour les personnes en situation d'inaptitude et les personnes souffrant de problèmes de santé mentale (mandat confié le 20 octobre 2021).

## Partie 5

### QUESTIONS ÉCRITES

*Les [questions déjà inscrites](#) paraissent  
au Feuilleton du mercredi*

- 1) M. LeBel (Rimouski) – **20 octobre 2021**  
Au gouvernement

Bien que le territoire soit vaste, les trois régions qui forment l'Est-du-Québec, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, entretiennent des liens étroits. Souvent, des travailleurs bas-laurentiens ou gaspésiens traversent le fleuve pour exercer leur métier sur la Côte-Nord et vice versa.

Dans un pareil contexte d'échanges non seulement de main-d'œuvre, mais aussi de biens et services, on comprend rapidement l'importance primordiale des services de traversier entre les deux rives. Même avant le fiasco de l'acquisition du F.-A.-Gauthier, qui assure plutôt mal que bien la liaison Matane – Côte-Nord, un service comme celui de Rimouski – Forestville a prouvé son caractère essentiel.

La Société des traversiers a commandé une étude d'une entreprise privée pour évaluer les différents scénarios d'impacts advenant la fermeture de l'une, de l'autre ou des deux traversées de Rimouski–Forestville et de Trois-Pistoles–Les Escoumins. Permettez-moi d'abord un aparté pour remettre en question le choix de la STQ de publier le rapport en pleine campagne électorale municipale. On n'en était pas à un mois près et il aurait mieux valu attendre l'arrivée en poste de nouveaux élus municipaux avant de placer ce document sur le site de la société d'État.

Cela étant dit, je me demande aussi pourquoi l'étude a été lourdement caviardée. Je peux bien comprendre que certains éléments sensibles pour les entreprises nécessitent la confidentialité. Était-il cependant nécessaire d'oblitérer la totalité de la conclusion du rapport ? Ce manque de transparence, surtout venant de la STQ, dont la crédibilité est mise à mal par les péripéties du F.-A.-Gauthier, crée de l'inquiétude et différentes interprétations dans la communauté régionale, dans un moment où nous devrions tous nous concentrer sur la relance de la traverse Rimouski–Forestville, qui a dû suspendre ses activités pour la saison 2021.

Voici ma question :

Le gouvernement s'engage-t-il à ce que la STQ soit plus transparente sur ces conclusions sur l'avenir de nos traversiers et réitérer clairement ses intentions de relancer le service de navigation fluviale entre Rimouski et Forestville ?

- 3) M. LeBel (Rimouski) – **21 octobre 2021**  
Au gouvernement

En 2021, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale déposera son plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC). Il s'agit d'un rendez-vous très attendu puisque cette année marque le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire au Québec.

Le communautaire est un maillon essentiel du filet social. Ce mouvement compte 4 000 organismes dans toutes les régions du Québec et contribue à maintenir 60 000 salariés qui correspondent à 1,4 % de l'ensemble des emplois dans la province. Les usagés représentent un million de personnes qui sont touchées par diverses formes de difficultés. Les associations communautaires agissent à différents niveaux principalement sur la défense des droits individuels et collectifs et offrent des services dans différents secteurs tels que la santé et les services sociaux, la lutte contre la pauvreté et au décrochage, l'alphabétisation, le développement social, le logement, le travail de rue, etc. Ces organismes ont été les acteurs clés lors de la pandémie puisqu'ils ont joué un rôle essentiel durant cette période extrêmement difficile pour des milliers de Québécoises et Québécois.

Évidemment, dans ce contexte où les impacts de la pandémie et des mesures sanitaires se feront sentir pour plusieurs années encore, le sous-financement devient plus difficile que jamais à supporter pour ces ressources humaines qui œuvrent dans le milieu communautaire et qui tiennent à bout de bras l'organisme. Cette problématique a des impacts sérieux à différents niveaux sur le maintien des activités de l'ensemble des associations, par exemple :

- Les conditions de travail sont précaires et en dessous de la moyenne québécoise ;
- La rétention de la main-d'œuvre est un défi colossal puisque les salaires et les avantages sociaux ne sont pas compétitifs ;
- Les ressources humaines sont à bout de souffle. Malheureusement, cette situation mène trop souvent à l'épuisement professionnel ;

- La gestion des bénévoles est devenue complexe avec l'arrivée de la pandémie puisque les ressources doivent régir le passeport vaccinal au sein de l'organisme.

Les systèmes de santé et d'éducation ont retenu notre attention depuis plus d'un an et il est indispensable de considérer la contribution du milieu communautaire qui œuvre dans différents secteurs d'activité de notre société.

Ma question est la suivante :

Les organismes d'action communautaire autonome sont des acteurs essentiels dans la relance post-pandémie. Est-ce que le gouvernement compte indexer annuellement les subventions à la mission globale des organismes communautaires ? Est-ce qu'il répondra favorablement à la demande de 460 millions \$ formulée par les organismes d'action communautaire autonome, tout en respectant leur autonomie et leur capacité d'agir dans le but de réduire les inégalités socioéconomiques et d'offrir des services publics universels, gratuits et de qualité ?

4) Mme Sauvé (Fabre) – **21 octobre 2021**

À la ministre responsable des Aînés et des Proches Aidants

Au printemps 2020, le gouvernement annonçait la création d'une formation accélérée rémunérée afin de recruter 1 0 000 préposés aux bénéficiaires. En échange, les préposés devaient travailler en CHSLD pour une durée d'au moins un an.

Est-ce que la ministre peut nous indiquer :

- Le nombre de préposés qui ont complété la formation accélérée, ventilé par CISSS/CIUSSS ;
- Le nombre de préposés qui ont intégré un CHSLD, ventilé par CISSS/CIUSSS ;
- Le nombre de préposés qui sont toujours à l'emploi d'un CHSLD en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021, ventilé par CISSS/CIUSSS ;
- Le nombre de préposés qui sont en arrêt de travail, ventilé par CISSS/CIUSSS ;
- Le nombre de préposés qui ont quitté leur poste, ventilé par CISSS/CIUSSS ;
- Le nombre de préposés qui ont remboursé leur formation, ventilé par CISSS/CIUSSS ;
- Le nombre de préposés qui devront rembourser leur formation, ventilé par CISSS/CIUSSS.

5) Mme Nichols (Vaudreuil) – **21 octobre 2021**  
À la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du Tribunal administratif du logement (TAL) fait état d’une hausse importante des délais auxquels sont confrontés les citoyens qui ont recours à cette instance.

Pour les années 2019-2020 à 2020-2021, les délais pour être entendu devant le Tribunal administratif du logement a grimpé de 40 %, ce qui signifie, en pratique, que les temps d’attente sont passés d’environ trois mois et demi en 2019-2020, à tout près de cinq mois l’année suivante.

Pour les dossiers associés à des causes de fixation et révision du loyer, les locataires passaient 6 mois, en moyenne, en 2019-2020, à plus d’un an en 2020-2021 et c’est sans mentionner l’allongement des temps d’attente pour les causes civiles urgentes.

Alors que nos voisins de l’Ontario se font offrir un service judiciaire avec un délai décent de quelques semaines, ici au Québec, la situation empire et la pandémie de la COVID-19 semble être la raison universellement utilisée pour justifier toute problématique incluant les délais beaucoup trop longs.

Que compte faire la ministre afin de réduire les délais au Tribunal administratif du logement, et ce, dès cette année ?

6) M. Fortin (Pontiac) – **26 octobre 2021**  
Au ministre des Transports

Cet été, plusieurs articles dans les médias ont fait état d’un nouveau phénomène de relâchement inquiétant du port de la ceinture de sécurité dans les véhicules routiers.

En effet, l’an dernier, c’est plus du tiers des personnes décédées sur les routes du Québec qui n’avaient pas bouclé leur ceinture. Il s’agissait d’une importante hausse en comparaison à l’année précédente.

Rappelons que le port de la ceinture de sécurité sauve des vies et que les bienfaits de cette pratique sont largement documentés et éprouvés.

Selon plusieurs experts, il semble que ce relâchement soit dû à un oubli ou à un désintérêt des bonnes pratiques, possiblement faute de sensibilisation. La dernière campagne de sensibilisation sur le port de la ceinture de sécurité remonte à 2018.

La Société de l'assurance automobile (SAAQ) mentionne qu'elle souhaite attendre de voir si 2020 était une année atypique pour prévoir des actions. Toutefois, cette attente nous semble difficile à justifier.

D'autres statistiques ont démontré qu'en raison du télétravail et des changements de comportements dus à la pandémie, il y a eu moins d'accidents, mais que ceux-ci étaient plus mortels. Certains patrouilleurs faisaient mention que la baisse de la congestion incitait les conducteurs à rouler plus vite.

Chaque blessure grave ou décès en lien avec la non-utilisation de la ceinture de sécurité en est une de trop et c'est inacceptable. La sécurité routière est un sujet qui nous interpelle tous.

Est-ce que le ministre peut nous dire ce qu'il compte faire pour contrer le relâchement constaté sur le plan du port de la ceinture de sécurité ?

7) M. Fortin (Pontiac) – **26 octobre 2021**  
Au ministre des Transports

En janvier 2020, un des hélicoptères de la Sûreté du Québec s'écrasait pendant une intervention de recherche de victimes d'un accident de motoneige au Saguenay.

Huit mois plus tard, en août 2020, le gouvernement achetait un hélicoptère, Airbus H145 usagé, de gré à gré, sans passer par un appel d'offres.

Un an plus tard, des négociations de gré à gré avaient lieu pour l'achat de deux hélicoptères de modèle Bell 412.

Selon les pilotes affectés, en procédant de cette façon, le gouvernement s'empêche d'explorer des avenues qui permettraient d'acquérir des appareils répondants à leurs besoins opérationnels. Par exemple, le modèle 412 n'aurait pas la capacité de « maintenir un vol stationnaire » si un moteur tombait en panne.

Près de deux ans plus tard, la flotte sera constituée de deux modèles différents. Les pilotes critiquent le manque d'uniformisation qui, lors de conditions difficiles, pourrait augmenter les risques d'erreurs de pilotage.

Dans les trois cas, il était question de contrats de plusieurs dizaines de millions de dollars. Le gouvernement plaidait l'urgence d'agir alors que l'on constate que les processus de gré à gré ont pris plusieurs mois.

Pourtant, les processus et les avantages des appels d'offres sont clairs. Le gouvernement a développé une expertise en acquisition de biens et services afin d'investir convenablement l'argent des contribuables.

Est-ce que le ministre peut nous indiquer s'il aurait été possible de faire des appels d'offres, et pourquoi ne pas l'avoir fait directement et formellement ?

Quelle était l'urgence justifiée pour réaliser ces achats en gré à gré ?

Est-ce que le ministre peut nous dire comment, sans appel d'offres, il peut garantir qu'il s'agit du meilleur choix pour combler les besoins, au meilleur prix avec les meilleurs délais ?

8) M. LeBel (Rimouski) – **26 octobre 2021**  
Au gouvernement

La Coalition nationale pour la tarification sociale en transport est un regroupement d'organismes communautaires de plusieurs régions du Québec qui réclame une tarification sociale pour le transport en commun.

Plusieurs enjeux d'exclusion sociale attirent l'attention de ces groupes :

- Sans service adéquat et accessible de transport collectif, les personnes en situation de pauvreté ne peuvent peu ou pas s'épanouir dans leurs relations sociales puisqu'elles doivent limiter leurs contacts.
- L'inaccessibilité du service aux personnes en situation de pauvreté empêche les gens d'exercer leurs droits au travail, à l'éducation et à la santé.
- La tarification universelle restreint l'accès au service pour les personnes en situation de pauvreté.
- Plusieurs communautés rurales ne disposent pas de service de transport collectif ou celui-ci reste très limité.

Il devient évident que d'offrir une tarification sociale basée sur le revenu et la capacité de payer des usagers pour le transport des personnes constitue une question de qualité de vie et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ma question :

Afin d'assurer la pérennité des services de transport collectif, le respect et la dignité de la personne, le gouvernement peut-il s'engager à bonifier son apport financier auprès des municipalités afin de leur permettre d'offrir une tarification sociale pour le transport en commun (régulier et adapté) dans les régions du Québec ?

- 9) M. Rousselle (Vimont) – **26 octobre 2021**  
À la ministre de la Sécurité publique

La recrudescence de la violence par armes à feu au Québec et la multiplication des fusillades dans les derniers mois inquiètent, à juste titre, les différents corps d'agents de la paix, qui craignent pour leur sécurité.

Les contrôleurs routiers sont les seuls agents de la paix qui ne disposent pas d'une arme de service.

Pourtant, ils sont appelés à intervenir dans des situations dangereuses. Le gouvernement juge d'ailleurs leur travail assez dangereux pour qu'une veste pare-balle fasse partie de leur uniforme. Toutefois, les contrôleurs routiers sont limités à un bâton et à du poivre de cayenne lors de leurs interventions, et ce, en dépit d'un cours de maniement d'armes.

Sachant qu'ils interviennent auprès des véhicules lourds, et que ceux-ci peuvent contenir des marchandises destinées au marché illicite, il y a lieu de se préoccuper de leur sécurité.

Est-ce que la ministre peut nous dire quelle est la position du gouvernement face à la demande du port d'arme formulée par la Fraternité des constables du contrôle routier du Québec ?

De plus, est-ce que la ministre juge que les contrôleurs routiers sont adéquatement équipés pour exercer leur travail de façon sécuritaire ?

- 10) M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) – **26 octobre 2021**  
À la ministre de l'Éducation supérieure

En juin 2019, le gouvernement a décidé d'élargir le Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, en y incluant de nouveaux programmes. Les stagiaires en propédeutique de la maîtrise en travail social n'ont malheureusement pas été inclus dans cette liste. Ce qui est surprenant, c'est que leurs collègues au baccalauréat en travail social, qui effectuent des stages à toute fin pratique identiques, eux, y ont accès.

Il s'agit d'un montant de 2 700 \$ auxquels ces étudiants n'ont pas droit. Il faut comprendre que le stage qu'effectuent ces derniers occupe 4 jours par semaine, ce qui s'ajoute aux autres cours. Il est donc très difficile d'occuper un emploi en plus de ces exigences. Et c'est sans parler des étudiants ayant, en plus, une personne à charge.

Considérant ce qui précède,

1. La ministre de l'Éducation supérieure peut-elle nous expliquer pourquoi elle n'a pas inclus le programme en propédeutique de la maîtrise en travail social dans le programme de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires ?
2. Reviendra-t-elle sur cette décision et y inclura-t-elle ce programme, et ce, dès la session d'hiver 2022 ?

11) M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) – **2 novembre 2021**

Au ministre de la Santé et des Services sociaux

Chaque année, 7 000 Québécois reçoivent un diagnostic de cancer colorectal, et 2 700 en décèdent. Ce cancer est le deuxième plus mortel au Québec. Son dépistage précoce est la clé pour l'augmentation du taux de survie des patients, le principe étant de détecter le cancer à un stade peu avancé, avant que les signes et symptômes de la maladie n'apparaissent.

En ce moment, pour avoir accès au test RSOSi (recherche de sang occulte dans les selles), les Québécois doivent avoir une prescription. Dans un contexte de pénurie de médecins de famille, cela représente une barrière à l'entrée. Or, selon la Société canadienne du cancer, le taux de survie après 5 ans pour ce type de cancer est de 90 % dans le cas d'un stade précoce, mais de seulement 13 % dans le cas d'un stade avancé, ce qui illustre l'importance d'un dépistage précoce.

Au Québec, contrairement à ailleurs au Canada, nous n'avons toujours pas de programme de dépistage organisé pour le cancer colorectal. Pourtant, en 2016, on avait annoncé un investissement de 10 M \$ pour lancer le PQDCCR (Programme québécois de dépistage du cancer colorectal) en 2018; nous sommes fin 2021, et le programme n'est toujours pas déployé.

Compte tenu de cette situation, nos questions au ministre de la Santé et des Services sociaux sont les suivantes :

- Est-ce que le ministre de la Santé et des Services sociaux s'engage à déployer le PQDCCR d'ici la fin de la prochaine année dans l'ensemble des régions du Québec? Sinon, est-ce que le ministre de la Santé et des Services sociaux s'engage à fournir un échéancier quant au déploiement du PQDCCR?
- Est-ce que le ministre de la Santé et des Services sociaux pourrait expliquer ce qui retarde le déploiement du PQDCCR depuis maintenant des années, malgré des millions de dollars d'investissements?

12) M. LeBel (Rimouski) – **3 novembre 2021**

Au gouvernement

L'incapacité de payer les soins de santé buccodentaire au Québec est devenue une réalité d'une portion de plus en plus importante de la population. Se priver de soins dentaires pour des raisons financières oui, malheureusement ça existe en 2021 au Québec.

Les régimes d'assurance privée et publique conditionnent l'accès à ces services. Alors, en raison du coût énorme pour elles de souscrire à un programme d'assurance dentaire, des familles doivent choisir de ne pas consulter un professionnel dentaire afin de réussir à payer le logement, la nourriture, etc.

Pourtant, la santé buccodentaire est une composante essentielle de la santé générale d'un individu. La science est claire sur les liens existants, notamment, entre l'inflammation des gencives et les troubles métaboliques tels que le diabète.

Il est maintenant le temps de réduire les inégalités sociales en santé et de corriger les iniquités systémiques dans l'offre de services de santé buccodentaire.

Nous le savons : le coût d'une visite chez le dentiste, surtout pour des traitements spécialisés, est très onéreux. La solution se trouve donc à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), qui doit couvrir ces soins buccodentaires au même titre que les autres couvertures pour les soins de santé.

Ma question :

Pour que l'ensemble des Québécoises et des Québécois puissent aller chez le dentiste sans se ruiner.

Pour ce Québécois sur quatre qui doit endurer son mal juste parce que son compte de banque n'est pas à la hauteur.

Est-ce que le gouvernement va, d'ici les prochaines élections, inclure les soins buccodentaires au régime d'assurance maladie du Québec ?

Est-ce que le gouvernement va enfin conclure avec les professionnels l'entente sur les soins dentaires couverts par la RAMQ ?

- 13) M. Polo (Laval-des-Rapides) – **3 novembre 2021**  
À la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Le Rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration fait état de la non-atteinte d'une cible de rétention du personnel. En effet, le taux de rétention du personnel régulier était de 92,1 % en 2020-2021 face à un objectif de 94 %.

En guise d'explication, le ministère indique qu'un sondage a été réalisé dans le cadre d'une démarche de mobilisation du personnel à l'automne 2020 et que des mesures, pour soutenir la mobilisation et favoriser la rétention du personnel, devaient suivre.

Est-ce que la ministre peut nous faire connaître les mesures qui seront mises en place pour favoriser l'atteinte de l'objectif de rétention du personnel au sein du ministère pour l'année en cours et les années à venir ?

- 14) M. Polo (Laval-des-Rapides) – **3 novembre 2021**  
À la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration fait état de la non-atteinte de la cible concernant le taux de présence des personnes immigrantes sur le territoire québécois.

Comment la ministre explique-t-elle l'absence de progrès en matière de rétention des personnes immigrantes ? Comment réconcilie-t-elle cette absence de progrès avec la volonté avérée de la Coalition Avenir Québec d'accueillir « moins d'immigrants pour en prendre soin » ?

15) M. Polo (Laval-des-Rapides) – **3 novembre 2021**

À la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Selon les données disponibles de Statistique Canada, depuis au moins cinq ans, le taux d'emploi des personnes immigrantes au Québec a connu une progression plus qu'appréciable de 2014 à 2018, passant de 57,8 % à 64 %.

Toutefois, depuis l'arrivée au gouvernement de la Coalition Avenir Québec, le taux d'emploi des personnes immigrantes, arrivées depuis moins de cinq ans, semble périlcliter.

Cela a pour effet d'entraîner la non-atteinte des cibles prévues au Plan stratégique 2019-2023 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en matière de réduction de l'écart entre le taux d'emploi des personnes immigrantes arrivées depuis moins de cinq ans au Québec et le taux au Canada, et ce pour une deuxième année consécutive.

Est-ce que la ministre peut nous expliquer comment elle compte inverser cette tendance ?

16) M. LeBel (Rimouski) – **4 novembre 2021**

Au gouvernement

La pandémie qui nous frappe depuis plus d'un an et demi maintenant nous a permis de constater de nombreuses choses. Par exemple, nos services aux aînés, particulièrement dans les CHSLD et les résidences, s'avèrent souvent chaotiques. Nous n'avons pas réfléchi sérieusement aux impacts de la cohabitation de centaines de personnes âgées, par nature plus vulnérables aux écueils de santé.

Nous avons négligé aussi de nous intéresser aux plus jeunes, puisque nous croyions qu'ils couraient moins de risques de contracter la COVID-19 et d'en subir les séquelles. Quiconque suit l'actualité un tant soit peu comprend que ce n'est que partiellement vrai et que nous ne devons pas négliger davantage la sécurité sanitaire de nos enfants.

Ce préambule m'amène à signaler un autre angle mort de la pandémie au gouvernement. Peu de temps après le début de l'hécatombe dans les services d'hébergement pour aînés, nous avons tous pu prendre connaissance d'études qui révélaient le rôle potentiel des systèmes de ventilation dans la propagation du virus. Cela soulève une question cruciale de santé publique : dans quel état se trouvent les systèmes de ventilation de nos édifices publics ?

Des centaines de milliers de Québécoises et de Québécois fréquentent quotidiennement des locaux de leur gouvernement, qu'ils soient sa propriété ou en location. Les écoles, les hôpitaux, les services d'hébergement pour personnes âgées, les bureaux d'agences ou de services gouvernementaux; la longue liste ne s'arrête évidemment pas là.

Tous ces endroits constituent-ils des vecteurs de propagation non seulement de la COVID-19, mais également d'autres problèmes de santé? Les gens atteints de problèmes respiratoires peuvent-ils les fréquenter sans crainte de subir les effets négatifs de contaminants charriés dans l'air qu'ils respirent? Par surcroît, le gouvernement vient de lever sa recommandation pour le télétravail, ce qui rend mes observations d'autant plus pertinentes.

Voici mes questions :

Le gouvernement reconnaît-il les risques de propagation de contaminants de toute sorte (bactéries, virus, etc.) inhérents aux systèmes de ventilation en fonction dans ses locaux, en propriété ou en location?

Quelles mesures compte prendre le gouvernement pour s'assurer de l'innocuité des appareils de ventilation dans ses locaux, en propriété ou en location?

Le gouvernement s'engage-t-il à resserrer les contrôles de ces systèmes par rapport aux mesures d'avant la pandémie, que ce soit leur inspection, leur nettoyage ou leur mise à niveau lorsque nécessaire?

- 17) M. Polo (Laval-des-Rapides) – **9 novembre 2021**  
À la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Le 20 octobre 2020, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration procédait à un ajustement de son plan stratégique 2019-2023, revoyant plusieurs de ses objectifs à la baisse pour tenir compte de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les activités du ministère.

Or, les cibles pour l'année 2020-2021 ont aussi été modifiées alors que plus de la moitié de cette année fiscale était déjà écoulée.

À la lumière de résultats contenus dans le Rapport annuel 2020-2021 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, on peut constater que près de 20 % des objectifs ont été réussis, mais ce, seulement parce que la révision des cibles de ceux-ci a été revue à la baisse en octobre 2020.

Est-ce que la ministre peut nous dire si elle considère qu'en matière de reddition de comptes, modifier des cibles en cours d'année constitue une bonne pratique permettant de juger adéquatement de la performance du ministère dans l'atteinte de ses cibles et nous informer de l'ensemble des objectifs qui ont été revus à la baisse en cours d'année par le biais d'une reddition de compte complète ?

18) M. Polo (Laval-des-Rapides) – **9 novembre 2021**

À la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

En vertu de l'Accord Canada-Québec, relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, le gouvernement du Québec reçoit une compensation financière de la part du gouvernement du Canada pour pallier le retrait de celui-ci des services d'intégration et de francisation des personnes immigrantes.

Est-ce que la ministre peut nous indiquer le montant reçu en 2020-2021 ?

19) M. Polo (Laval-des-Rapides) – **9 novembre 2021**

À la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Depuis 2004, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration produit chaque trimestre un bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec.

Toutefois, ces bulletins ne sont plus disponibles sur le site Internet du ministère depuis le second trimestre de 2020.

Est-ce que la ministre peut nous indiquer à quel moment le ministère compte reprendre cette pratique qui permet de suivre l'évolution de l'immigration permanente au Québec en toute transparence ?

20) Mme St-Pierre (Acadie) – **10 novembre 2021**

À la ministre de la Culture et des Communications

Le Centre de conservation du Québec (CCQ) offre des services tarifés en restauration d'objets ou d'œuvres d'art ainsi que des services d'expertise en matière de conservation préventive, de formation et de documentation.

En 2020-2021, ces services tarifés ont connu une augmentation de :

- 2,63 % pour les organismes à but non lucratif ;
- 2,04 % pour les organismes publics ;
- 2,27 % pour les entreprises à but lucratif et les personnes physiques.

Au sujet de toute hausse de la tarification, le premier ministre a déclaré le 3 octobre 2019 : « Ce qu'on vient dire aux Québécois, là, puis on l'a promis pendant la campagne électorale, c'est qu'au Québec, à l'avenir, aucun impôt, aucune taxe, aucun tarif ne va augmenter de plus que l'inflation. C'est une promesse, puis comme toutes nos promesses, on va la tenir. »

Le 27 novembre 2019, en réponse à une question écrite inscrite par la députée de Verdun, la ministre de la Culture et des Communications répondait que la hausse des tarifs au CCQ découlait d'une politique de rattrapage qui s'échelonnait sur cinq ans jusqu'en 2019-2020 et qu'ensuite, les tarifs augmenteront à chaque début d'année financière au taux de l'inflation.

Considérant que l'inflation au Québec en 2020 était de 0,8 % selon l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), est-ce que la ministre peut nous expliquer comment elle compte réconcilier ces hausses de tarifs avec l'engagement formel du premier ministre et sa réponse du 27 novembre 2019 ?

- 21) Mme St-Pierre (Acadie) – **10 novembre 2021**  
À la ministre de la Culture et des Communications

Le Rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère de la Culture et des Communications fait état, en page 43, de la mise en suspens de l'action visant l'amélioration de la synergie et de la coordination des interventions en culture du ministère et de ses sociétés d'État.

Les travaux du comité mis sur pied en 2018 pour travailler sur des procédures pouvant favoriser la concertation et la dynamique entre le ministère et ses sociétés d'État ont été suspendus.

Est-ce que la ministre peut nous indiquer ses intentions quant à la reprise des travaux de ce comité ?

- 22) Mme St-Pierre (Acadie) – **10 novembre 2021**  
À la ministre de la Culture et des Communications

Le Rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère de la Culture et des Communications fait état des résultats du Plan d'action de développement durable 2016-2020 du ministère.

La lecture des résultats permet de constater la non-atteinte des cibles reliées à sept des huit objectifs, soit un taux de réussite de seulement 12,5 %.

Est-ce que la ministre peut nous indiquer son degré de satisfaction devant ces résultats, les raisons pour lesquelles chaque cible échouée n'a pas été atteinte et les mesures qu'elle compte mettre en place afin de rencontrer les cibles fixées ?

- 23) **Mme St-Pierre (Acadie) – 10 novembre 2021**  
À la ministre de la Culture et des Communications

Le Rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère de la Culture et des Communications fait état, en page 41, de la mise en suspens de l'action visant à « mettre en œuvre l'entente-cadre sur les engagements du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal pour la reconnaissance du statut particulier de la métropole "Réflexe Montréal" et poursuivre les discussions avec la Ville de Montréal pour l'élaboration d'une entente de délégation de l'application de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux publics, mieux connue sous l'appellation de la Politique du 1 % . »

Est-ce que la ministre peut nous fournir la raison de cette mise en suspens et nous indiquer sa volonté quant à la réalisation de cette action prévue en matière d'occupation et de vitalité des territoires ?

- 24) **M. LeBel (Rimouski) – 10 novembre 2021**  
Au gouvernement

La levée de l'urgence sanitaire pour le début de 2022 est une excellente nouvelle, mais pour 136 jeunes personnes qui ont des handicaps importants, il en va tout autrement. Ces personnes sont hébergées dans 9 ressources gérées par des organismes communautaires qui ont pour mission principale d'offrir un hébergement avec des services disponibles 24/7. Ces ressources ont été créées, de concert avec les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, pour offrir une alternative à de jeunes personnes handicapées qui autrement seraient en CHSLD.

La fin de la prime de 4 \$ l'heure accordée pendant la pandémie aux préposés aux bénéficiaires (PAB) qui œuvrent auprès de ces personnes aura des conséquences sérieuses sur l'environnement de vie de ces 136 personnes handicapées qui devront aller vivre dans un CHSLD. En effet, cette décision crée deux catégories de préposés aux bénéficiaires au Québec, car la prime est devenue une mesure permanente dans le réseau public (CHSLD et hôpitaux) et dans celui des ressources intermédiaires. À l'évidence, il devient important de transformer la prime en mesure permanente pour éviter un exode des préposés aux bénéficiaires vers d'autres emplois.

Pour ces résidents, l'option de vivre dans un CHSLD n'est pas envisageable tellement que l'on peut lire dans leur témoignage que la seconde option est de demander l'aide médicale à mourir. Le défi de la main-d'œuvre est au cœur de la survie de ces milieux de vie ; il ne faut surtout pas créer deux catégories de préposés aux bénéficiaires avec les conséquences appréhendées pour ces personnes pour qui vivre dans la dignité est un droit fondamental.

Mes questions :

Est-ce que le gouvernement considérera la demande des ressources d'hébergement communautaire de transformer la prime de leurs préposés aux bénéficiaires en mesure permanente ?

Comment le gouvernement compte-t-il assurer la pérennité de ces milieux de vie exceptionnels pour des jeunes lourdement handicapés en évitant l'exode de leur personnel ailleurs dans le réseau ?

25) Mme St-Pierre (Acadie) – **11 novembre 2021**  
À la ministre de la Culture et des Communications

Le Rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère de la Culture et des Communications fait état, en page 50, du fait que 13,5 % des demandes d'accès à des documents administratifs ont été répondues au-delà du délai légal de 30 jours.

En effet, la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels prévoit, en son article 47, qu'une réponse doit être donnée dans un délai de 20 jours suivant la réception de la demande, et qu'un délai supplémentaire de dix jours peut être invoqué.

En guise d'explication pour ce résultat, le ministère invoque l'effet de la pandémie de la COVID-19 quant au traitement de 20 demandes qui nécessitait l'accès à des versions uniquement papier, de documents pour lesquels il était impossible pour le personnel d'y avoir accès, et ce, pendant la réorganisation découlant du confinement décrété en vertu de l'État d'urgence sanitaire.

Bien que cette explication soit tout à fait logique, il demeure que le ministère semble éprouver des difficultés à se conformer à l'obligation légale de répondre aux demandes en 30 jours, puisque selon le Rapport annuel de gestion 2019-2020 du ministère, 10 % des demandes formulées cette année-là ont été répondues au-delà du délai prévu.

Sachant que l'accès à l'information dans des délais prescrits est un des piliers du principe de transparence, est-ce que la ministre peut nous indiquer les mesures qui

seront mises en place afin de s'assurer que les demandes d'accès à des documents administratifs seront traitées selon les délais prévus par la loi au sein du ministère de la Culture et des Communications ?

- 26) M. Tanguay (LaFontaine) – **11 novembre 2021**  
Au ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels

Le Rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère du Conseil exécutif fait état, en page 55, que 6 % des demandes d'accès à des documents administratifs ont été répondues au-delà du délai légal de 30 jours.

En effet, la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels prévoit, en son article 47, qu'une réponse doit être donnée, dans un délai de 20 jours suivant la réception de la demande, et qu'un délai supplémentaire de dix jours peut être invoqué.

Sachant que l'accès à l'information dans des délais prescrits est un des piliers du principe de transparence, est-ce que le ministre peut nous indiquer les mesures qui seront mises en place afin de s'assurer que les demandes d'accès à des documents administratifs seront traitées selon les délais prévus par la loi au sein du ministère du Conseil exécutif ?

- 27) M. Tanguay (LaFontaine) – **11 novembre 2021**  
À la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale

Le Rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère du Conseil exécutif fait état, en page 27, que : « Le ministère a par ailleurs continué ses travaux sur le projet de loi n° 39, Loi établissant un nouveau mode de scrutin. »

Sachant que les consultations sur le projet de loi n° 39 se sont terminées le 6 février 2020, et que la seule activité législative concernant le projet de loi n° 39 qui s'est déroulée dans la période couverte par le Rapport annuel de gestion 2020-2021 d'avril 2020 à mars 2021 fut l'adoption du principe du projet de loi le 8 octobre 2020, est-ce que la ministre peut nous préciser la nature des travaux menés par le ministère au sujet du projet de loi n° 39 ?

- 28) Mme Dorion (Taschereau) – **11 novembre 2021**  
Au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

J'attire aujourd'hui l'attention du ministre Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur la situation particulière des personnes prestataires du programme de

solidarité sociale ou d'aide sociale qui ont besoin d'aides techniques fournies par les professionnels des CISSS et CIUSSS et qui, par leur déficience physique, sont aussi admissibles au programme AVQ-AVD du MSSS. Les aides techniques, ce sont de multiples choses qui peuvent sembler assez banales : sièges de toilette, seringues, marchettes, cannes...

L'important à comprendre dans ce dossier c'est qu'actuellement un régime à deux vitesses a cours dans le réseau de la santé et des services sociaux. Afin d'en faciliter la compréhension, nous proposons au ministre un exemple concret. Mme Tremblay n'est bénéficiaire ni du PSS ni du PAS. Celle-ci est évaluée à son domicile par un des professionnels de la santé de son CLSC et suite à l'évaluation, on détermine le besoin d'un siège de toilette ajustable ou d'un banc de bain. Son ergothérapeute, physiothérapeute ou infirmière remplit alors un formulaire de demande d'aide matérielle pour le programme AVQ-AVD du CLSC. Ce formulaire est analysé par une équipe professionnelle et s'il est accepté, l'équipement est payé à 100 % par le programme AVQ-AVD. Un prêt long terme est effectué. Cependant, lorsque Mme Caron, bénéficiaire de l'aide sociale, a besoin du même siège, des démarches supplémentaires doivent être réalisées puisqu'elle a un organisme payeur. En effet, une prestation spéciale est octroyée par le MTESS au MSSS pour ce type d'aide technique et ladite aide est payée en partie par le MTESS et le programme AVQ-AVD. Selon le montant octroyé par le MTESS, le programme AVQ-AVD va payer la balance. Pour obtenir cette prestation spéciale, une prescription d'un médecin est nécessaire ainsi que deux soumissions en magasin spécialisé. Par exemple, pour un lit électrique qui coûte 2000 \$, le MTESS payera 435 \$ et le programme AVQ-AVD, la différence. Pour une personne handicapée qui ne reçoit pas d'aide sociale, le MSSS couvrira 100 % des coûts via le programme AVQ-AVD. Ce processus est plus simple, plus rapide, plus efficient et requiert moins de temps de travail pour les professionnels de la santé des CISSS et CIUSSS. Aucun médecin ou médecin spécialiste n'est requis.

Ainsi, pour un siège de toilette qui coûtera 39 \$, un professionnel de la santé payé en moyenne 48 \$/h doit prendre quelques heures afin d'obtenir des documents d'un médecin ou d'un spécialiste qu'il doit fournir à l'agent du MTESS pour avoir un formulaire SR-006 (autorisation de prestation spéciale) qui doit ensuite être signé par le prestataire et envoyé au programme AVQ-AVD pour une personne prestataire du MTESS. La plupart de ces prestataires n'ayant pas de médecin de famille, ils se retrouvent à l'urgence ou au sans rendez-vous pour obtenir lesdites prescriptions écrites en partie par les professionnels du CLSC (ne font que les faire signer par le médecin). Sinon, les professionnels du CLSC doivent retracer, contacter, traquer et déranger les médecins pour ensuite attendre plusieurs semaines que ladite prescription soit envoyée par fax. La plupart du temps ces mêmes professionnels font la chasse aux prescriptions, car les prestataires sont des personnes avec des incapacités sévères rendant difficile la réalisation de ce type de tâches. Cela n'est pas sans parler du fait qu'on dérange même

certaines spécialistes et leurs secrétaires pour des aides techniques qui pourraient être prescrites par des professionnels de la santé avec lesquels les patients sont déjà en contact. En pleine pénurie de médecins de famille, il s'agit d'une drôle d'allocation des ressources.

Le MTESS aurait avantage à simplement transférer le montant maximal admissible directement au CLSC sur demande d'un professionnel du CLSC et ainsi éviter les prescriptions médicales et soumissions. Cela épargnerait des dépenses inutiles en salaire au MSSS qui servent simplement à transférer de petits montants entre ministères.

Eu égard à ce qui précède, mes questions au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale sont les suivantes :

- Le ministre compte-t-il instaurer un système de transfert du montant maximal admissible directement au CLSC sur demande d'un professionnel de la santé du CLSC et éviter les prescriptions/soumissions ?
- Sinon, le ministre compte-t-il alléger le programme de prestation spéciale pour permettre aux prestataires du PAS et du PSS d'obtenir les prescriptions/recommandations pour ces aides techniques par les professionnelles universitaires habilitées à le faire par les CISSS et CIUSSS et non par des médecins ?

Partie 6  
**PRÉAVIS**

**I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS**

**Projets de loi du gouvernement**

**Projets de loi publics au nom des députés**

- a) 4 novembre 2021  
Loi modifiant la Charte de la langue française et d'autres dispositions législatives afin de renforcer la protection de la langue française – *député de Matane-Matapédia*.

**Projets de loi d'intérêt privé**

- b) 9 novembre 2021  
Loi concernant la Ville de Montréal – *député de Bourget*.
- c) 9 novembre 2021  
Loi prolongeant le délai prévu à l'article 137 de la Charte de la Ville de Gatineau – *député de Bourget*.

**II. NOUVEAUX PRÉAVIS**

- aa) Loi visant à augmenter l'offre de services de première ligne par les médecins omnipraticiens et à améliorer la gestion de cette offre – *ministre de la Santé et des Services sociaux*.
- bb) Loi encadrant la distribution d'articles publicitaires – *députée de Mercier*.
- cc) Loi concernant l'activité d'assureur de la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (FQM) et la fusion par voie d'absorption de La Mutuelle des municipalités du Québec avec celle-ci – *député d'Orford*.